



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25 RUE KESSLER
63 000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
F. 04 73 17 36 11
WWW.ESACM.FR**

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2017 - 2018

APPEL À CANDIDATURES / RÉSIDENTS CHERCHEURS

L'ESACM

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole constituée en EPCC, délivre un diplôme en art de grade master. Elle comprend 160 étudiants dans des locaux récents conçus pour elle dans le centre ville, au cœur du quartier universitaire. Nous travaillons avec les Musées de la ville, le Fonds Régional d'Art Contemporain, l'Hôtel de Font-freyde, les associations Artistes en résidence, In extenso, Les Ateliers. et les centres d'art du Creux de l'Enfer à Thiers, du Parc Saint Léger à Pougues-les eaux, de l'Abbaye Saint-André de Meymac et le centre d'art et de paysage de Vassivière.

Un partenariat en lien avec les projets de recherche a été mis en place avec l'université Clermont Auvergne et l'entreprise Michelin.

Pour plus de renseignements : www.esacm.fr



+
**clermont
auvergne
métropole**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LA RECHERCHE

La recherche à l'ESACM est avant tout envisagée comme recherche artistique : sans exclure bien entendu la nécessaire dimension théorique, mais sans s'y résumer, la recherche en art s'invente et se réalise dans la production — qu'il s'agisse d'œuvres plastiques, de publications, d'expositions, ou de toutes autres formes engageant son ou ses auteurs dans une démarche de recherche.

La recherche à l'ESACM explore deux axes distincts mais qui entretiennent de multiples relations : Les espaces des paysages, construit à partir des journées d'études réunies dans la publication éponyme ; et Les mondes du travail, mis en place en 2012 et inauguré en 2013 avec le colloque Le travail à l'œuvre. Chacun de ces axes a ouvert des perspectives et donné un cadre à des programmes de recherche, dont les équipes sont constituées d'enseignants, d'étudiants, de chercheurs et d'étudiants-chercheurs, et qui ont suivi des processus variés et pris des formes multiples : séminaires et journées d'études, expositions, publications, voyages, films...

Programmes en cours pour l'année 2017-2018 :

Un film infini (le travail)

Artistes en travail

Exploring Robinson

Leviathan (titre provisoire)

Artistes en exil

Programmes passés :

« Collages en France » (en 2012-2013) ; « Robinson/Vendredi » (2013-2015) ; « Le parti pris de l'expérience : Marfa » (2012-2014) ; « L'intercalaire » (2014-2016).

Les espaces des paysages

L'axe de recherche « Les espaces des paysages » touche à ce qu'engagent des pratiques et des formes artistiques au contact de paysages familiers ou étrangers, proches ou lointains. Il déploie une approche qui questionne aussi bien les particularités physiques, géographiques, géologiques des paysages, que les dimensions historiques, sociologiques, politiques et culturelles qui le structurent. Comment les pratiques et les formes artistiques se trouvent déplacées dans cette confrontation au(x) paysage(s) ? Comment, en retour, regarder et penser le(s) paysage(s) ainsi investi(s) ?

Au-delà — ou en deçà — des représentations qui peuvent en être faites, le paysage peut aussi être envisagé en tant qu'espace « commun ». Comment donc le penser comme lieu où prennent place et « s'espacent » des corps, lieu de la communauté — c'est-à-dire comme lieu du politique, forme politique ?

Les mondes du travail :

Mis en place en 2012-13, l'axe de recherche « Les mondes du travail » a ouvert un vaste champ de réflexion, où se croisent les enjeux propres au travail artistique, c'est-à-dire une activité potentiellement émancipatrice ; et les questions relatives au travail comme activité économique, souvent vécue comme une contrainte, mais aussi comme une composante essentielle du sentiment d'appartenance à la société. Cet axe, qui s'appuie sur un fort ancrage local (l'évolution de la ville consécutive aux mutations de l'entreprise Michelin), est construit sur une double articulation : entre l'art et le monde économique ; et du « local » au « global ».

À une époque où « créativité », initiative et invention sont placées au cœur de la production et de la consommation marchande par un capitalisme dit « artiste », dont le « nouvel esprit » fait subir de profondes mutations aux formes d'organisation du travail — et du monde ; à l'heure où tentent de se formaliser des désirs de lendemains autres, encore incertains, engager une recherche en art non pas « sur » mais « avec » le travail, implique non seulement d'observer le travail, mais aussi de se/nous regarder travailler.



LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative offre un dispositif d'accueil de chercheurs (artistes, théoriciens, et étudiants-chercheurs), en résidence à l'ESACM afin qu'ils puissent y mener leurs recherches, et nourrir à travers elles le travail des équipes de recherche au sein de l'école.

Depuis la rentrée 2012, la Coopérative de Recherche constitue au sein de l'ESACM un dispositif essentiel de la recherche. L'idée fondatrice de cette coopérative est la mise en commun de réflexions, d'outils et de formes. Sa dénomination même en pointe quelques-unes des caractéristiques et des enjeux : aux appellations « laboratoire » ou « agence » (qui dénotent un assujettissement de la recherche à des critères de rentabilité économique immédiate), on a préféré celui de « coopérative », qui d'emblée en traduit et en revendique la nécessaire et féconde articulation entre l'apport individuel dans chacun des territoires de recherches abordés et la dimension collective, participative et égalitaire propre à l'idée de « coopérative ».

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent les activités de recherche à l'ESACM. Préfigurant la constitution d'une unité de recherche, elle réunit les enseignants-chercheurs et les étudiants de master associés aux programmes de recherche, les résidents-chercheurs présents pour un an au sein de l'ESACM, et les étudiants-chercheurs du Troisième Cycle délivrant un Diplôme Supérieur de Recherche en Art.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'appel à projets de la Coopérative de recherche s'adresse à des artistes et des théoriciens, sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, pleinement engagés dans une recherche ou souhaitant mettre en œuvre un projet de recherche, en lien avec les axes, programmes et projets de recherche mis en œuvre par les équipes de l'ESACM.

S'ils sont étrangers, l'anglais sera la langue de travail.

ATTENTES/ CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats formuleront les intentions et premières hypothèses de la recherche qu'ils souhaitent mettre en œuvre ou poursuivre au sein de la Coopérative de recherche.

Le jury sélectionnera les résidents-chercheurs en tenant compte en premier lieu de la qualité du travail artistique et/ou théorique, de la pertinence du projet de recherche envisagé en lien avec les axes, programmes et projets de recherche mis en œuvre par les équipes de recherche de l'ESACM. Son choix sera également déterminé par leur capacité à nourrir, depuis leurs propres recherches, le travail des équipes de chercheurs de l'école ; à penser la spécificité d'une résidence de recherche au sein d'une école d'art et dans un contexte plus large — artistique et culturel, mais aussi économique et social.

Les résidents-chercheurs devront aussi participer à l'accompagnement des réflexions et du travail des étudiants-chercheurs ; être une force de proposition de processus, de dispositifs et d'instruments de recherche, et devront témoigner de leur désir et de leur aptitude à croiser les disciplines.



DÉROULEMENT

La résidence de recherche se fait de septembre 2017 à juin 2018 inclus.

Les temps de présence devront s'étaler de septembre à juin, et favoriseront les échanges avec les autres résidents, les équipes d'enseignants-chercheurs et d'étudiants-chercheurs.

L'emploi du temps des résidents sera organisé en concertation en début d'année, en tenant compte des disponibilités de chacun et en veillant à ce que l'ensemble des enseignants et étudiants engagés dans les activités de recherche puisse rencontrer les résidents et travailler avec eux régulièrement.

Une présence minimum de 6 jours ouvrables par mois est demandée.

En début et en cours d'année, les hypothèses, perspectives, étapes et résultats des recherches de chacun des résidents-chercheurs font l'objet de présentations auprès des étudiants dans le cadre de l'initiation à la recherche.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Une convention est signée en début d'année avec chaque chercheur, qui bénéficiera des conditions d'accueil suivantes :

- L'accès au plateau de la Coopérative de Recherche (environ 200m² d'espace de travail, de réunion, atelier collectif) et aux locaux (ateliers, plateaux techniques, salles de séminaire, salle d'exposition, bibliothèque...) de l'école ; ainsi qu'aux moyens techniques et humains de l'école, dans le cadre de son projet ou des projets en commun avec les autres chercheurs.
- L'usage d'un logement partagé avec les autres résidents-chercheurs, situé à Clermont-Ferrand.
- Une bourse de recherche de 1200 € mensuels nets.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, en français ou en anglais, et uniquement au format numérique, devra comprendre :

- une lettre précisant les motivations à intégrer le programme
- une note d'intention présentant le projet de recherche envisagé
- un dossier artistique ou des publications
- un curriculum vitae
- la copie d'une pièce d'identité

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : **residentschercheurs@esacm.fr**

Date limite de réception : **Le mardi 9 mai 2017.**

En fonction du nombre de candidatures, le jury se réserve la possibilité d'effectuer une présélection sur dossier.

Les entretiens avec les candidats présélectionnés auront lieu à l'ESACM, Clermont-Ferrand, **le vendredi 16 juin 2017.**

Pour l'année 2017-2018, **trois** résidents chercheurs pourront intégrer la Coopérative de recherche.

Pour plus d'informations:

www.esacm.fr, onglet "recherche", puis consulter les différentes entrées.

